RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris 2 juin 2026

Distinction PALACE

Atout France dévoile les 33 fleurons de l'hôtellerie française

Ce 2 juin, Atout France a eu le plaisir de dévoiler la collection 2026 des Palaces de France, une sélection exclusive d'établissements incarnant **l'excellence** du savoir-faire **français en matière d'hospitalité.** Ces fleurons **de l'hôtellerie,** consacrés pour les **expériences uniques qu'ils sont en mesure d'offrir à leurs** clients, sont désormais 33.

En 2025, Atout France a réuni à plusieurs reprises les membres de la Commission Palace afin d'examiner les candidatures des établissements ayant sollicité le renouvellement de leur distinction, valable 3 ans. Ce début d'année, la Commission s'est également prononcée sur les candidatures de nouveaux hôtels n'ayant encore jamais obtenu la distinction. À l'issue des différentes sessions, et sur recommandation de la Commission, Serge Papin, ministre des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, a procédé à l'attribution de la distinction Palace.

Ainsi, 27 établissements ont vu leur distinction Palace renouvelée tandis que 6 nouveaux établissements rejoignent, pour la première fois, le cercle très fermé des Palaces de France.

La France compte désormais 33 établissements officiellement distingués Palaces :

PARIS

1. Bvlgari Hotel Paris NOUVEAU
2. Cheval Blanc Paris NOUVEAU
3. Fouquet's Paris NOUVEAU
4. Four Seasons Hotel George V
5. Hôtel de Crillon, A Rosewood Hotel
6. Hôtel Plaza Athénée, Dorchester Collection Paris
7. La Réserve Paris - Hotel and Spa
8. Le Bristol Paris
9. Le Meurice, Dorchester Collection Paris
10. Mandarin Oriental Lutetia Paris
11. Royal Monceau - Raffles Paris
12. Shangri-La Paris
13. The Peninsula Paris

LES ALPES

1. Airelles Courchevel, Les Airelles – Courchevel
2. Cheval Blanc Courchevel – Courchevel
3. Fouquet's Courchevel – Courchevel
4. Four Seasons Resort Megève – Megève NOUVEAU
5. Hôtel Royal - Évian-Les-Bains
6. L'Apogée Courchevel – Courchevel
7. Le K2 Palace - Courchevel

CÔTE D'AZUR - SUD-EST

1. Airelles Gordes, La Bastide – Gordes
2. Airelles Saint-Tropez, Château de la Messardière - Saint-Tropez
3. Château Saint-Martin & Spa – Vence
4. Cheval Blanc St-Tropez - Saint-Tropez.
5. Grand-Hôtel du Cap-Ferrat, A Four Seasons Hotel - Saint-Jean-Cap-Ferrat
6. Hôtel du Cap-Eden-Roc – Antibes
7. Hôtel Martinez Cannes – Cannes NOUVEAU
8. La Réserve Ramatuelle Hotel, Spa & Villas – Ramatuelle
9. Villa La Coste - Le Puy-Sainte-Réparade

SUD-OUEST

1. Les Prés d'Eugénie - Eugénie-Les-Bains
2. Les Sources de Caudalie - Martillac

EST

Royal Champagne Hôtel & Spa - Champillon NOUVEAU

OUTRE-MER

Cheval Blanc St-Barth Isle de France – Saint-Barthélemy

Serge Papin, ministre des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat : « Si la France est une destination touristique incontournable pour tous les publics, c'est aussi grâce à l'excellence hôtelière française : c'est ce que vient reconnaître cette année encore la distinction Palace. On peut s'enorgueillir de voir notre pays rayonner par son savoir-faire. Derrière tous ces établissements de prestige, il y a des équipes qui font un travail redoutablement exigeant et dont le sens du détail est proprement inouï : à ces femmes, ces hommes, je veux leur dire bravo. Vous pouvez être fiers de vous ! »

REPERE

La distinction Palace a été créée en 2010 afin de mettre en valeur une hôtellerie d'exception constituant une des spécificités fortes de la France. Elle permet de distinguer, parmi les établissements 5 étoiles, ceux dont la situation géographique exceptionnelle, l'intérêt historique, esthétique et/ou patrimonial, le service et les prestations d'excellence, les placent parmi les fleurons de l'hôtellerie française.
La distinction Palace constitue une catégorie officielle, reconnue et encadrée par l'État, fondée sur des critères spécifiques, très exigeants, et s'inscrit pleinement dans une politique touristique volontariste d'excellence nationale. Elle est attribuée pour une durée de 3 ans, après une phase d'instruction de dossier conduite par Atout France puis une phase d'examen (incluant visites et audition de l'établissement) réalisée par une Commission composée de personnalités du secteur de l'hôtellerie et du luxe, nommées par le ministre chargé du Tourisme.
La distinction Palace représente aussi l'opportunité de valoriser ces établissements sur la scène internationale, contribuant au rayonnement de la destination France.

Pour en savoir plus, consulter notre dossier de presse

Contact presse : Laura SOLA – **06 58 52 69 91 –** laura.sola@atout-france.fr